Fiche mémo · Leçon 38 · 29 min

Droit à l'image, voix d'une personne, marques et personnages protégés

Une personne reconnaissable, sa voix, une marque, un personnage ou une œuvre d'un tiers ne s'emploient pas sans accord, même sans nom dans le prompt. La mention « généré par IA » ne remplace jamais le consentement. Pour un salarié, l'accord écrit précise supports, durée, retrait et départ ; un élément de tiers s'efface ou devient générique.

Objectifs

- Rédiger l'accord écrit qui permet de créer l'avatar ou la voix d'un salarié
- Repérer dans un contenu généré une ressemblance, une marque, un personnage ou une œuvre de tiers
- Réécrire un prompt pour obtenir un équivalent générique sans signe distinctif

À retenir

- Une personne reconnaissable, son visage ou sa voix, ne s'emploie pas sans accord écrit, même ressemblante, même sans nom dans le prompt.
- La mention « généré par IA » écarte le délit de l'article 226-8, pas le droit à l'image ni la protection des données : elle ne remplace jamais le consentement.
- L'accord d'un salarié pour un avatar ou une voix précise l'outil, les supports, la durée, la validation des textes, le retrait et le départ.
- Les générateurs ajoutent des faux logos : contrôlez vêtements, chaussures, véhicules, bouteilles et enseignes à 200 %.
- Un personnage, une œuvre ou une image de référence d'un tiers se remplace par un équivalent décrit, jamais nommé.

Ressemblance et notoriété



Plus la personne est connue et la ressemblance forte, plus le public fait le lien, avec ou sans nom dans le prompt.

Les demandes à recopier

Demande à recopier **Rédiger l'accord pour l'avatar d'un salarié**

```
Tu es juriste en droit social et en droit à l'image. Rédige un accord d'utilisation de l'image
et de la voix d'un salarié pour la création d'un avatar vidéo, entre [entreprise, secteur,
taille] et [prénom, fonction].
Clauses attendues : objet (avatar créé avec [outil] à partir d'une vidéo enregistrée par le
salarié lui-même) ; supports et territoire ([liste]) ; durée ([date de fin]) ; validation
écrite par le salarié de chaque texte prononcé par l'avatar ; droit de retrait à tout moment
avec suppression du modèle et des vidéos sous [délai] ; sort de l'avatar au départ du salarié ;
rémunération ou gratuité ; données personnelles (finalité, durée de conservation, contact) ;
caractère libre de l'accord, sans effet sur le contrat de travail.
Style sobre, articles numérotés, deux pages au plus.
```

Note : Ne collez pas d'informations personnelles du salarié dans un outil grand public : les crochets suffisent pour obtenir le modèle.

Demande à recopier **Un équivalent générique sans signe distinctif (Midjourney)**

```
Lifestyle photo of a young woman running along the Garonne riverside at sunrise, generic plain
white running shoes and plain black leggings with no logo, no brand mark, no text on clothing,
stone quays and bridge in soft focus, natural light, photographic --ar 4:5 --no logo, text,
brand, stripes
```

Note : Traduction : photo d'une jeune femme qui court sur les quais de la Garonne au lever du soleil, chaussures de course blanches unies et legging noir uni sans logo, sans marque, sans texte sur les vêtements, quais de pierre et pont flous, lumière naturelle, photographique. Les bandes (stripes) sont exclues parce que trois bandes évoquent une marque. Coût : une génération Midjourney, offre Basic au minimum.

Les erreurs fréquentes

L'erreur, et pourquoi elle coûte	La correction
Demander « quelqu'un qui ressemble à » une personnalité en croyant être couvert parce que son nom n'est pas dans le prompt. Si le public la reconnaît, le contenu la représente : droit à l'image, et risque pénal s'il passe pour réel.	Décrivez un rôle, une attitude, une tenue ; régénérez tout visage qui rappelle quelqu'un de connu à un membre de l'équipe.
Ajouter « généré par IA » à l'avatar d'un salarié et considérer que cela dispense de son accord. La mention écarte un délit précis de l'article 226-8, pas le droit à l'image ni la protection des données ; l'ARPP rappelle qu'elle n'autorise pas l'usage de l'image ou de la voix.	Accord écrit d'abord, création de l'avatar par la personne, validation des textes, mention en plus.
Valider un visuel sans agrandir les vêtements, les chaussures et les objets. Les générateurs ajoutent des bandes, des virgules, des logos approximatifs qui évoquent des marques réelles.	Contrôlez à 200 % les zones à risque et ajoutez une ligne d'exclusion (« no logo, no brand, no text ») à vos modèles de prompts.
Donner en image de départ une photo trouvée sur Pinterest ou dans un moteur de recherche. L'image a un auteur, parfois une personne ou une marque reconnaissables : le résultat peut en reproduire l'œuvre.	Retrouvez l'origine avec Google Lens ; sans droits, décrivez la lumière, le cadrage et les couleurs au lieu de donner l'image.